



Pêches et Océans Fisheries and Oceans
Canada Canada

Sciences

Science

Secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS)

Compte rendu 2014/023

Région du Québec

**Compte rendu de l'examen par des pairs régional sur l'évaluation des stocks de crabe
des neiges de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent**

17 et 18 février 2014

Mont-Joli, Québec

Président : Denis Chabot

Rapporteure : Sonia Dubé

Institut Maurice Lamontagne
Pêches et Océans Canada
850, Route de la Mer, C.P. 1000
Mont-Joli, Québec, G5H 3Z4

Avant-propos

Le présent compte rendu a pour but de consigner les principales activités et discussions qui ont eu lieu au cours de la réunion. Il peut contenir des recommandations sur les recherches à effectuer, des incertitudes et les justifications des décisions prises pendant la réunion. Le compte rendu peut aussi faire l'état de données, d'analyses ou d'interprétations passées en revue et rejetées pour des raisons scientifiques, en donnant la raison du rejet. Bien que les interprétations et les opinions contenues dans le présent rapport puissent être inexactes ou propres à induire en erreur, elles sont quand même reproduites aussi fidèlement que possible afin de refléter les échanges tenus au cours de la réunion. Ainsi, aucune partie de ce rapport ne doit être considérée en tant que reflet des conclusions de la réunion, à moins d'une indication précise en ce sens. De plus, un examen ultérieur de la question pourrait entraîner des changements aux conclusions, notamment si des renseignements supplémentaires pertinents, non disponibles au moment de la réunion, sont fournis par la suite. Finalement, dans les rares cas où des opinions divergentes sont exprimées officiellement, celles-ci sont également consignées dans les annexes du compte rendu.

Publié par :

Pêches et Océans Canada
Secrétariat canadien de consultation scientifique
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

[http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/
csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca](http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca)



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2014
ISSN 2292-4264

La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2014. Compte rendu de l'examen par des pairs régional sur l'évaluation des stocks de crabe des neiges de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent; 17 et 18 février 2014. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Compte rendu 2014/023.

Also available in English:

DFO. 2014. *Proceedings of the regional peer review meeting on the Assessment of the Estuary and Northern Gulf of St. Lawrence Snow Crab Stocks; February 17-18, 2014.* DFO Can. Sci. Advis. Sec. Proceed. Ser. 2014/023.

SOMMAIRE

Ce document renferme le compte rendu de la réunion tenue dans le cadre du processus régional d'évaluation des stocks de crabe des neiges de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent. Cette revue, qui s'est déroulée les 17 et 18 février 2014 à l'Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli, a réuni près d'une cinquantaine de participants des sciences, de la gestion et de l'industrie. Ce compte rendu contient l'essentiel des présentations et des discussions qui ont eu lieu pendant la réunion et fait état des recommandations et conclusions émises au moment de la revue.

SUMMARY

This document contains the proceeding from the meeting held within the regional assessment process on Snow crab in the Estuary and Northern Gulf of St. Lawrence. This review process was held on February 17-18, 2014 at the Maurice Lamontagne Institute in Mont-Joli. This meeting gathered about fifty participants from sciences to management to industry. This proceeding contains the essential parts of the presentations and discussions held and relates the recommendations and conclusions that were presented during the review.

INTRODUCTION

La région du Québec du Ministère des Pêches et des Océans (MPO) a la responsabilité de l'évaluation de plusieurs stocks de poissons et invertébrés exploités dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. La plupart de ces stocks sont revus de façon périodique à l'intérieur d'un processus consultatif régional qui se déroule à l'Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli. Le présent document constitue le compte rendu de la réunion d'évaluation des stocks de crabe des neiges de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent, qui a eu lieu les 17 et 18 février 2014.

L'objectif de la revue était de déterminer si des changements sont survenus dans l'état de la ressource et s'ils nécessitent des ajustements aux plans de gestion en fonction de l'approche de conservation retenue avec, comme but ultime, de formuler un avis scientifique pour la gestion des stocks de crabe des neiges de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent pour la saison de pêche 2014.

Ce compte rendu fait état des principaux points des présentations et des délibérations qui découlent des activités du comité régional des évaluations de stocks. La revue régionale est un processus ouvert à tout participant en mesure d'apporter un regard critique sur l'état des ressources évaluées. À cet égard, des participants de l'extérieur du MPO sont invités à contribuer aux activités du comité à l'intérieur du cadre de référence défini pour cette revue (Annexes 1 et 2). Le compte rendu fait également état des recommandations émises par l'assemblée.

CONTEXTE

Le président de la réunion, M. Denis Chabot, souhaite la bienvenue aux participants. Il effectue un rappel des objectifs et du déroulement de la revue par les pairs. Le biologiste évaluateur, M. Jean Lambert, amorce sa présentation en soulignant le travail de ses collaborateurs. Il présente les débarquements ailleurs dans le monde, puis il expose plus en détails le portrait de la pêche dans l'estuaire et le nord du golfe du Saint-Laurent. Au total, 162 pêcheurs sont répartis dans neuf zones: 12A, 12B, 12C, 13, 14, 15, 16, 16A et 17. La zone 16 représente une partie importante des débarquements. Le principe de conservation qui s'applique à ces zones vise la protection du potentiel reproducteur. Les mesures de gestion comprennent une limitation des prises par un total admissible des captures (TAC), une limitation de l'effort (nombre de casiers, nombre de permis et saison de pêche) et une taille minimale de capture fixée à 95 mm. De plus, la pêche est fermée lorsque les captures comprennent plus de 20 % de crabes blancs dans une zone.

Les données utilisées dans l'évaluation proviennent principalement de la pêche (Ziff et journaux de bord, échantillonnage commercial) et de sources indépendantes (relevé post-saison, relevé au chalut). Ces données fournissent les principaux indicateurs, dont la PUE commerciale, l'évolution de la condition moyenne de carapace de la portion exploitée, le NUE du relevé post-saison, les perspectives quant aux recrues/ado et les laissés par la pêche, la taille moyenne et la fréquence de taille, ainsi qu'un indice combiné de la biomasse (PUE et NUE). Cet indice a été élaboré dans la perspective du développement d'une approche de précaution, mais est utilisé au même titre que les autres indicateurs dans la présente revue.

ÉVALUATION DE LA RESSOURCE

Pour chaque zone de pêche, une revue des principaux indicateurs est effectuée par M. Lambert et un sommaire est présenté. Des questions et commentaires sont apportés par les participants, puis une recommandation pour la saison de pêche 2014 est formulée.

ZONE 16

Revue des indicateurs

Le TAC a augmenté de 25 % de 2012 à 2013, à 4 606 t, et il a été atteint. Le taux de capture de la pêche commerciale a augmenté en 2013 et se trouve nettement au-dessus de la moyenne. Les débarquements sont constitués en majorité de recrues depuis 2006.

Le relevé post-saison suggère que la biomasse disponible à la pêche et la proportion de crabes avec une condition de carapace intermédiaire seront plus élevées en 2014 qu'en 2013.

L'indice combiné de la PUE commerciale et du NUE post-saison est à son niveau le plus élevé.

La taille des crabes capturés lors de la pêche commerciale a peu varié depuis 2011 et demeure nettement au-dessus de la moyenne. Elle devrait demeurer élevée en 2014 selon le relevé post-saison.

Le relevé post-saison indique un recrutement et une abondance d'adolescents de 78 mm et plus au-dessus de la moyenne, ce qui laisse présager le maintien d'un fort recrutement à court terme.

La hausse de l'indicateur combiné, le maintien d'un fort recrutement et l'augmentation de la biomasse résiduelle indiquent qu'il est possible d'augmenter les prélèvements en 2014 sans engendrer une intensité d'exploitation trop élevée. Selon le relevé au chalut effectué dans la partie ouest de la zone, le recrutement à la pêche pourrait diminuer à partir de 2015 ou 2016.

- On précise que l'indice combiné est déterminé à partir de la moyenne des deux indices de biomasse (PUE et NUE). Le delta représente la variation de l'indice par rapport à l'année précédente. Selon certains participants, si on fait mention de cet indicateur dans le sommaire de l'avis, il convient de bien l'expliquer dans l'avis et d'y présenter le graphique. Toutefois, selon un autre participant, le fait de présenter les graphiques des deux indicateurs séparément dans le rapport apporte une information plus détaillée que s'il n'y avait que le graphique de l'indicateur combiné.
- On note quelques divergences dans le temps entre les deux indices, mais de façon générale, on s'accorde pour dire que les tendances sont assez similaires et qu'il demeure plus avantageux de considérer la moyenne des deux indices dans l'évaluation qu'un seul indice.
- L'assemblée considère qu'une hausse de 15 à 20 % du TAC serait appropriée pour 2014. Il faut être conscient cependant que le recrutement à la pêche pourrait diminuer dans les prochaines années.

Recommandation - Zone 16

Une hausse de 15 à 20 % du TAC de 2013 en 2014 n'entraînerait pas une intensité d'exploitation trop élevée.

ZONE 12B

Revue des indicateurs

Le TAC a augmenté de 20 % entre 2012 et 2013, à 390 t, et il a été atteint. Le taux de capture lors de la pêche commerciale a augmenté et il se situe à la valeur la plus élevée de la série. Les débarquements étaient composés en majorité de crabes à condition de carapace intermédiaire.

Le relevé post-saison suggère que la biomasse disponible à la pêche et la proportion de crabes avec une condition de carapace intermédiaire seront plus élevées en 2014 qu'en 2013.

L'indicateur combiné de la PUE commerciale et du NUE post-saison est à son niveau le plus élevé.

La taille des crabes capturés lors de la pêche commerciale a été stable et nettement au-dessus de la moyenne entre 2012 et 2013. Elle pourrait diminuer en 2014, mais à un niveau encore élevé selon le relevé post-saison.

Le relevé post-saison de 2012 indique un recrutement et une abondance des adolescents de 78 mm et plus au-dessus de la moyenne, ce qui laisse présager le maintien d'un bon recrutement à court terme.

La hausse de l'indicateur combiné de biomasse, le maintien du recrutement et l'augmentation de la biomasse résiduelle indiquent qu'il serait possible d'augmenter les prélèvements sans engendrer une intensité d'exploitation trop élevée.

- On précise que pour la zone 12B, le crabe est acheté au poids sans tenir compte de la qualité, ce qui pourrait influencer sur les PUE.
- Selon plusieurs représentants des Sciences, les données suggèrent qu'une hausse des prélèvements de l'ordre de 40 % serait envisageable.
- L'industrie s'inquiète du fait que cette forte hausse engendre, à moyen terme, des diminutions importantes, donc elle préfère demeurer plus conservatrice en proposant une augmentation de 20 %.
- On se situe à un niveau jamais observé et il y a de l'inconnu quant à la suite des choses. Le recrutement n'est peut-être pas si prometteur, donc certains participants jugent aussi qu'il faut demeurer prudent. Il y a peu de pêcheurs dans cette zone et les PUE peuvent fluctuer rapidement.
- L'assemblée s'entend pour une augmentation de 20 à 25 %, ce qui est cohérent avec les hausses des dernières années.

Recommandation - Zone 12B

Une hausse de 20 à 25 % du TAC de 2013 en 2014 n'entraînerait pas une intensité d'exploitation trop élevée.

ZONE 12A

Revue des indicateurs

Le TAC a augmenté de 7,5 % entre 2012 et 2013, à 174 t, et il a été atteint. Le taux de capture lors de la pêche commerciale a augmenté en 2013 et se trouve nettement au-dessus de la moyenne. Les débarquements étaient constitués en majorité de crabes avec une condition de carapace intermédiaire.

Il n'y a pas eu de relevé post-saison en 2013.

La taille des crabes capturés lors de la pêche commerciale a diminué, mais demeure nettement au-dessus de la moyenne.

Le seul indicateur de la biomasse commerciale provient du rendement de la pêche commerciale en 2013 qui indique une hausse. Il n'est pas possible d'avoir un indice du recrutement en 2014,

mais l'indice d'abondance des crabes adolescents de 78 mm et plus lors du relevé post-saison de 2012 était en baisse.

Une prudence serait donc de mise lors de l'établissement des prélèvements pour 2014.

- L'assemblée juge effectivement qu'il y a un peu plus d'incertitude dans l'évaluation de 2013 puisqu'elle se base uniquement sur la pêche commerciale (PUE).
- Un représentant de l'Industrie mentionne qu'un relevé post-saison devrait se faire en 2014.
- Une hausse ne dépassant pas 10 % est jugée prudente par l'assemblée.

Recommandation - Zone 12A

Une augmentation des prélèvements, en 2014, ne dépassant pas plus de 10 % ceux de 2013 ne devrait pas engendrer une trop forte intensité d'exploitation.

ZONE 17

Revue des indicateurs

Le TAC est demeuré stable entre 2012 et 2013, à 1 809 t, et il a été atteint. Le taux de capture de la pêche commerciale a diminué en 2013 et se situe légèrement sous la moyenne. Les débarquements étaient constitués majoritairement de crabes de condition de carapace intermédiaire.

Le relevé post-saison suggère que la biomasse disponible à la pêche sera moins élevée en 2014 qu'en 2013 et qu'elle sera constituée principalement par des crabes de condition de carapace intermédiaire ou vieille.

L'indicateur combiné de la PUE commerciale et du relevé post-saison a diminué et se situe sous la moyenne.

La taille des crabes capturés lors de la pêche commerciale est demeurée stable et élevée depuis 2011. Elle devrait diminuer en 2014 selon le relevé post-saison.

Le relevé post-saison indique un recrutement et une abondance faibles d'adolescents de 78 mm et plus. Le relevé au chalut suggère que le début de la prochaine vague de recrutement pourrait contribuer aux prélèvements à partir de 2015 si, en 2014, une majorité de crabes n'aura pas effectuée une mue terminale sous la taille légale.

La diminution de l'indicateur combiné et le faible recrutement indiquent que les prélèvements devraient diminuer afin que l'intensité de l'exploitation ne soit pas trop élevée.

- On s'interroge sur ce qui pourrait expliquer la plus grande dispersion observée dans les années récentes. Il est suggéré d'ajouter cette observation au sommaire.
- Certains participants jugent que la prédiction concernant la vague de recrutement prévue en 2015 est très incertaine. Les données actuelles du relevé post-saison n'abondent pas dans ce sens. On ajoute qu'encore beaucoup de crabes n'atteindront pas la taille commerciale avant leur mue terminale, ce qui devait être mentionné au sommaire. La faible abondance de gros individus dans l'eau (compétiteurs) pourrait expliquer le fait que les adolescents muent à une taille plus petite. Cependant, des membres de l'Industrie jugent qu'ils sont plutôt intimidés par la présence d'adultes dominants et qu'ils sont ainsi moins capturables.

-
- Des conditions océaniques très différentes d'une zone à l'autre pourraient expliquer le décalage observé dans la zone 17.
 - Considérant les données actuelles et l'incertitude quant au recrutement à venir, les Sciences jugent qu'une baisse de 25 % du TAC de 2013 en 2014 serait appropriée.
 - Les membres de l'Industrie considèrent cette baisse trop forte et croient qu'une diminution de 15 % serait raisonnable. Ils sont plus optimistes par rapport au recrutement et à la présence de crabes blancs et de vieux crabes.
 - Finalement, l'assemblée atteint un consensus avec une baisse de 20 %.

Recommandation - Zone 17

Une diminution de 20 % du TAC de 2013 pour 2014 est recommandée afin que l'intensité de l'exploitation ne soit pas trop élevée.

ZONE 14

Revue des indicateurs

Le TAC a augmenté de 10 % entre 2012 et 2013, à 448 t, et il a été atteint. Le taux de capture lors de la pêche commerciale a augmenté en 2013 et il se situe légèrement au-dessus de la moyenne. Les débarquements étaient constitués en majorité de recrues.

Le relevé post-saison suggère que la biomasse disponible à la pêche et la proportion de crabes avec une condition de carapace intermédiaire seront plus élevées en 2014 qu'en 2013.

L'indicateur combiné de la PUE commerciale et du NUE post-saison est à son niveau le plus élevé.

La taille des crabes capturés lors de la pêche commerciale, qui était en diminution depuis 2009, a augmenté légèrement en 2013, mais elle demeure faible. Elle devrait demeurer faible en 2014 selon le relevé post-saison.

Le relevé post-saison indique un recrutement et une abondance de crabes adolescents de 78 mm et plus nettement au-dessus de la moyenne, ce qui laisse présager un fort recrutement à court terme.

La hausse de l'indicateur combiné, le maintien d'un fort recrutement et l'augmentation de la biomasse résiduelle indiquent qu'il serait possible de hausser les prélèvements sans engendrer une intensité d'exploitation trop élevée.

- Il importe de préciser que la valeur du relevé post-saison en 2013 se situe à un niveau jamais atteint auparavant. L'abondance de gros adolescents est aussi très encourageante en ce qui a trait à la taille des crabes disponibles à la pêche dans quelques années.
- On précise que la valeur élevée des laissés par la pêche en 2013 est probablement liée à un faible taux d'exploitation.
- Dans le golfe du Saint-Laurent, on observe un décalage d'ouest vers l'est dans la vague de recrutement. De plus, les conditions océanographiques entraînent des différences du taux de croissance d'une zone à l'autre. Les eaux plus froides dans l'est génèrent des crabes de plus petites tailles.
- Une préoccupation importante est soulevée en ce qui a trait à la cohérence entre les zones dans le suivi des stocks via le relevé post-saison. Les outils de suivi, en particulier le volume des casiers, devrait être optimal pour chaque zone. On parle d'une

standardisation sur l'ensemble des zones. Des représentants de l'Industrie jugent que les zones de la Basse-Côte-Nord se trouvent pénalisées par rapport aux zones situées plus à l'ouest. Il importe également de tenir compte des conditions rigoureuses qui y prévalent ces dernières années et qui ont une influence sur la capturabilité. On s'interroge également sur la façon de considérer les changements qui subviennent dans le temps (changements climatiques, performance de la pêche, etc.). Une réflexion à ce sujet apparaît primordiale et devra avoir lieu dans un autre forum.

- Quant à la recommandation pour la zone 14, une hausse de l'ordre de 35 à 45 % est d'abord suggérée.
- Une certaine inquiétude est soulevée par rapport à des augmentations de cet ordre de grandeur, mais on mentionne que cela s'observe ailleurs dans le monde pour le crabe et autres espèces qui recrutent à la pêche par vague.
- L'assemblée juge qu'il est plus prudent d'y aller avec une hausse maximale de 35 %.

Recommandation - Zone 14

Une augmentation des prélèvements, en 2014, ne dépassant pas plus de 35 % ceux de 2013 ne devrait pas engendrer une trop forte intensité d'exploitation.

ZONES 15, 16A ET 12C

Une revue des indicateurs pour les zones 15, 16A et 12C est effectuée avant de formuler les recommandations respectives.

ZONE 15

Revue des indicateurs

Le TAC a augmenté de 10 % entre 2012 et 2013, à un nouveau sommet de 652 t. Le taux de capture de la pêche commerciale a augmenté en 2013 et se situe nettement au-dessus de la moyenne. Les débarquements étaient constitués d'une faible majorité de recrues.

Le relevé post-saison suggère une diminution des rendements à la pêche en 2014.

L'indicateur combiné de la PUE commerciale et du NUE post-saison est demeuré stable.

La taille des crabes capturés lors de la pêche commerciale a légèrement diminué, mais elle demeure élevée. Elle devrait demeurer élevée en 2014 selon le relevé post-saison.

L'indice d'abondance des adolescents de 78 mm et plus du relevé post-saison a diminué en 2013, mais demeure au-dessus de la moyenne depuis 2011, laissant présager un bon recrutement à court terme.

Le maintien de l'indicateur combiné suggère qu'il serait possible de conserver le même niveau de prélèvements en 2014 qu'en 2013, sans engendrer une intensité d'exploitation trop élevée.

- En ce qui concerne la donnée de 2013 du relevé post-saison, l'Industrie émet une certaine réserve quant à sa fiabilité. Pour ce qui est de la valeur des laissés par la pêche et des recrues, l'hypothèse d'une mauvaise lecture de l'état de carapace est soulevée.
- Des représentants des Sciences considèrent les tendances des deux séries (PUE et NUE) cohérentes et ont davantage confiance au résultat de 2013 du relevé post-saison.
- Un statu quo est proposé par les Sciences, mais l'Industrie juge que les données actuelles devraient permettre une hausse du TAC.

ZONE 16A

Revue des indicateurs

Le TAC a augmenté de 10 % entre 2012 et 2013, à un nouveau sommet de 468 t. Il a été atteint. Le taux de capture de la pêche commerciale a augmenté légèrement en 2013 et se situe près de la moyenne. Les débarquements étaient constitués d'une faible majorité de recrues.

Le relevé post-saison suggère que la biomasse disponible à la pêche sera légèrement moins élevée en 2014 qu'en 2013 et que les débarquements seront composés à part égale de recrues et de crabes avec une condition de carapace intermédiaire.

L'indicateur combiné de la PUE commerciale et du NUE post-saison a peu varié et se situe près de la moyenne.

La taille des crabes capturés lors de la pêche commerciale a augmenté légèrement et elle est nettement au-dessus de la moyenne. Elle devrait demeurer élevée en 2014 selon le relevé post-saison.

Le relevé post-saison indique une abondance élevée de recrues et une diminution des crabes adolescents de 78 mm et plus à une valeur près de la moyenne. Ces indicateurs suggèrent le maintien d'un bon recrutement en 2014.

La stabilité de l'indicateur combiné et le maintien du recrutement laissent croire qu'il est possible de maintenir les prélèvements sans engendrer une intensité d'exploitation trop élevée.

- Un statu quo est proposé par les Sciences, tandis que l'Industrie considère qu'une hausse de 10 % serait envisageable. Selon eux, cette zone constitue un débordement de la zone 16, pour laquelle une augmentation du TAC a été recommandée.

ZONE 12C

Revue des indicateurs

Le TAC a augmenté de 10 % entre 2012 et 2013, à un nouveau sommet de 352 t. Il a été atteint. Le taux de capture de la pêche commerciale a augmenté légèrement en 2013 et se situe près de la moyenne. Les débarquements étaient constitués d'une faible majorité de recrues.

Le relevé post-saison suggère que la biomasse disponible à la pêche sera moins élevée en 2014 qu'en 2013 et que les débarquements seront composés d'une majorité de crabes avec une condition de carapace intermédiaire.

L'indicateur combiné de la PUE commerciale et du NUE post-saison a diminué et se situe près de la moyenne.

La taille des crabes capturés lors de la pêche commerciale en 2013 a diminué sous la moyenne. Elle devrait demeurer faible en 2014 selon le relevé post-saison.

Le relevé post-saison indique une légère diminution des recrues et une stabilité de l'abondance des crabes adolescents de 78 mm et plus, chacun étant près de la moyenne.

La baisse de l'indicateur combiné et un recrutement près de la moyenne suggèrent une diminution des prélèvements en 2014.

- Une diminution de 10 % est suggérée par les Sciences alors que l'Industrie propose un statu quo.

Discussion générale : zones 15, 16A et 12C.

- La fiabilité du relevé post-saison est remise en question par des membres de l'Industrie, qui considèrent qu'on devrait accorder moins de poids au relevé post-saison.
- Des représentants des Sciences jugent toutefois qu'il demeure plus avantageux d'utiliser la moyenne des deux indices (PUE et NUE) afin de réduire l'incertitude présente dans chaque série.
- À nouveau, on souligne l'importance de pouvoir considérer l'ensemble des facteurs qui peuvent avoir une influence sur les données et les changements qu'ils subissent dans le temps : outils et techniques de pêche, conditions climatiques et océanographiques, expérience des pêcheurs, etc. L'assemblée s'entend sur la nécessité de mener une réflexion à ce sujet dans le cadre d'un autre forum.
- En ce qui a trait au relevé post-saison, la Gestion mentionne qu'une discussion devra avoir lieu afin d'établir la manière de procéder dans les années à venir. Cependant, tout changement dans la façon de faire risque d'entraîner un bris dans la série historique, comme le rappellent les Sciences.
- Finalement, pour ce qui est des recommandations pour les zones 15, 16A et 12C, l'assemblée s'accorde sur une formulation qui réconcilie les divers points de vue.

Recommandation - Zone 15

Le maintien de l'indicateur combiné suggère qu'il serait possible d'appliquer en 2014 un niveau de prélèvement comparable à celui de 2013.

Recommandation - Zone 16A

Le maintien de l'indicateur combiné suggère qu'il serait possible d'appliquer en 2014 un niveau de prélèvement comparable à celui de 2013.

Recommandation - Zone 12C

Le statu quo ou une diminution de 10 % du TAC de 2013 pour 2014 est recommandée.

ZONE 13

Revue des indicateurs

Le TAC a augmenté de 11 % entre 2012 et 2013, à 188 t, et il a été atteint. Le taux de capture de la pêche commerciale a augmenté en 2013 et il se situe au-dessus de la moyenne des années 1988 à 2012. L'effort de pêche a été nettement plus élevé du côté sud de la zone. Les débarquements sont constitués par une faible majorité de crabes avec une condition de carapace intermédiaire et les recrues représentent une proportion croissante depuis 2010.

Le relevé post-saison du côté nord suggère une légère diminution de la biomasse disponible à la pêche en 2014, tandis que le relevé post-saison du côté sud suggère une augmentation. De plus, si l'effort de pêche demeure plus élevé au sud, les débarquements seraient encore constitués d'une majorité de crabes de condition de carapace intermédiaire.

L'indicateur combiné de la PUE commerciale et du NUE post-saison a augmenté.

La taille des crabes capturés lors de la pêche commerciale a diminué, mais se situe légèrement au-dessus de la moyenne et selon les relevés post-saison nord et sud, elle varierait peu en 2014.

Le relevé post-saison du côté nord indique une diminution du recrutement, mais à une valeur encore élevée, et une diminution des adolescents de 78 mm et plus à une valeur légèrement au-dessus de la moyenne. Du côté sud, le relevé post-saison indique une légère augmentation des recrues et des adolescents de 78 mm et plus, mais à des valeurs qui demeurent nettement sous la moyenne.

La hausse de l'indicateur combiné et le maintien d'un recrutement de crabes légaux du côté nord suggèrent qu'il est possible d'augmenter les prélèvements sans engendrer une intensité d'exploitation trop élevée.

- On s'interroge sur le choix de conserver ou non la PUE de 2006, qui provient d'une pêche indicatrice.
- Une hausse de 35 % est d'abord suggérée.
- L'assemblée s'entend sur une hausse des prélèvements, mais des représentants de l'Industrie et des Sciences jugent la proposition élevée. Une hausse de 20 % serait plus prudente.
- De plus, il importe de ne pas concentrer l'effort dans le sud de la zone. Ceci n'apparaît pas problématique du point de vue des pêcheurs étant donné que la partie nord est plus accessible.
- Il y a finalement consensus pour recommander une hausse de 25 %.

Recommandation – Zone 13

Une hausse de 25 % du TAC de 2013 en 2014 n'entraînerait pas une intensité d'exploitation trop élevée.

IDENTIFICATION ET PRIORISATION DES TRAVAUX DE RECHERCHE

En ce qui a trait aux priorités de recherche, les points suivants sont soulevés et visent :

- Le développement d'une approche de précaution (en priorité);
- L'amélioration du relevé post-saison en termes de standardisation des outils (ex. casiers);
- Étendre le relevé au chalut à d'autres zones afin d'obtenir un indice de remplissage des spermathèques (potentiel reproducteur);
- Poursuivre le travail sur les casiers expérimentaux.

ANNEXE 1- LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Affiliation	Jour 1	Jour 2
Bourassa, Luc	Biologiste consultant	x	x
Bourdages, Hugo	MPO – Sciences	x	x
Brassard, Claude	MPO – Sciences	x	x
Briand, Yann	Pêcheur zone 16	x	
Castonguay, Martin	MPO – Sciences	x	
Chabot, Denis	MPO – Sciences	x	x
Cloutier, Yvan	Pêcheur zone 16	x	
Cotton, Allen	ACPG	x	
Cyr, Charley	MPO – Sciences	x	x
Dallaire, Jean-Paul	MPO – Sciences	x	x
Desgagnés, Mathieu	MPO – Sciences	x	x
Doucet, Marc	Pêcheur zone 17	x	x
Dubé, Sonia	MPO – Sciences	x	x
Dubois, Serge	MAPAQ	x	x
Duguay, Guy	Pêcheur zone 12B	x	
Duplisea, Daniel	MPO – Sciences	x	x
Dupuis, Mario	RPPNG	x	
Gauthier, Johanne	MPO – Sciences	x	x
Gauthier, Sylvain	Pêcheur zone 16	x	
Giard-Leroux, Andrée	Observatrice, UQAR	x	
Gilbert, Michel	MPO – Sciences		x
Gionet, Paolo	Pêcheur zone 16	x	
Gosselin, Claude	Pêcheur zone 17	x	
Joncas, Jean-Richard	Pêcheur polyvalent OFBS	x	x
Labrie, David	Pêcheur zone 12B	x	
Labrie, Luc	Pêcheur zone 12A	x	
Lacasse, Olivia	Observatrice, UQAR	x	
Lambert, Yvan	MPO – Sciences	x	x
Lambert, Jean	MPO – Sciences	x	x
Landry René	Pêcheur zone 17	x	
Légaré, Benoît	MPO – Sciences	x	x
Léonard, Pierre	CPNIE	x	
Lévesque, Marcel	Observateur, UQAR	x	
Monger, Marc	Pêcheur zone 14		x
Morin, Bernard	MPO Gestion	x	x
Morneau, Renée	MPO – Sciences	x	x
Nadeau, Paul	APBCN/LNSFA	x	x
Pinette, Majoric	Conseil des Innus Pessamit	x	
Rail, André	Pêcheur zone 16	x	
Sainte-Marie, Anne-Sophie	Observatrice, UQAR	x	
Sainte-Marie, Bernard	MPO – Sciences	x	x
Saint-Gelais, Martin	MPO - Gestion des pêches	x	x
Sandt-Duguay, Emmanuel	AGHAMM	x	
Stubbert, Curtis	Pêcheur zone 15/LNSFA	x	x
Thibeault, Sébastien	Malécite de Viger	x	
Top, Moth	Observateur, UQAR	x	
Trottier, Steve	MPO – Sciences	x	x
Vigneault, Guy	Pêcheur zone 16	x	

ANNEXE 2- CADRE DE RÉFÉRENCE

Évaluation des stocks de crabe des neiges de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent

Examen par des pairs régional – région du Québec

17-18 février 2014
Mont-Joli, Québec

Président : Denis Chabot

Contexte

La pêche au crabe des neiges dans l'estuaire et le nord du golfe du Saint-Laurent a débuté à la fin des années 1960. Les débarquements ont varié en fonction des totaux admissibles des captures (TAC) ajustés aux vagues et aux creux de recrutement. En 2012, les débarquements ont été de 7 866 t, en légère hausse par rapport à 2011.

L'estuaire et le nord du golfe du Saint-Laurent sont divisés en neuf zones de gestion (13 à 17, 16A, 12A, 12B et 12C). L'effort est contrôlé par une saison de pêche et les captures sont limitées par des contingents.

L'évaluation de la ressource est effectuée chaque année de façon à déterminer si les changements survenus dans l'état de la ressource justifient des ajustements à l'approche de conservation et au plan de gestion.

Objectifs

Formuler un avis scientifique pour l'établissement des TAC pour les stocks de crabe des neiges de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent, soit les unités de gestion 13 à 17, 12A, 12B et 12C, pour la saison de pêche 2014. Cet avis comprendra :

- Une description de la biologie du crabe des neiges de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent ;
- Une description de la pêche incluant les débarquements, l'effort de pêche, les conditions de carapace, les structures de taille et la largeur de carapace moyenne des mâles ;
- L'analyse des prises par unité d'effort provenant de la pêche ;
- L'analyse des données provenant des relevés post-saisons aux casiers effectués annuellement en collaboration avec les pêcheurs. Indicateurs : nombre par unité d'effort (NUE) des crabes de taille légale et sous-légale, taille, remplissage des spermathèques et condition de carapace des mâles ;
- L'analyse des données provenant des relevés au chalut réalisés annuellement dans certains secteurs. Indicateurs : indice d'abondance des mâles de taille légale et sous-légale, maturité, taille des mâles et des femelles ;
- L'identification et la priorisation de travaux de recherche à considérer pour le futur ;
- Les perspectives et/ou recommandations sur les mesures de gestion en vigueur pour la saison 2014 pour chacune des unités de gestion basées sur un tableau récapitulatif des principaux indicateurs pour l'approche de précaution et les prévisions à court et moyen termes.

Publications prévues

- Un avis scientifique du SCCS sur le crabe des neiges de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent.
- Un compte rendu du SCCS contenant un résumé des discussions.

Participation

- Pêches et Océans Canada (MPO) (Secteur des Sciences et de la Gestion des écosystèmes et de la Pêche)
- Industrie de la pêche
- Représentants provinciaux
- Communautés ou organisations autochtones